

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE DECHY**



Délibération N° 2024-03-01 BIS

Le QUATORZE MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à 10 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 08 Mars 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SZATNY.

Présents : Mesdames MOUY Estelle, TABAKA Corinne, ROGER Marie-France, PASTORET Monique, DELCOURT Patricia, CAUMONT Sylvie, BEAREZ Corinne.
Messieurs SZATNY Jean-Michel, ZACCARDI Aldo, Monsieur AZEROUAL Lahcen.

Représenté : Monsieur JOOS Bernard (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY).

Absents, excusés : Mesdames : LEVRAY Claudine, WALQUAN Laëtitia,
Messieurs : GUERTIT Abdelaziz, BROCHARD Gérard.

Secrétaire de séance : Mme ROGER Marie-France.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 DECEMBRE 2023

La Commission Administrative du C.C.A.S., à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 21 DECEMBRE 2023.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° N° 2024-03-01 pour erreur matérielle.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Télétransmis le 05 Juin 2024

Publié sur le site de la ville le 07 Juin 2024